

## CONTACT :

Inspection de l'Éducation Nationale  
de Cherbourg-Ville

Pôle des circonscriptions Nord Cotentin -  
Centre d'Affaires Atlantique - Bâtiment B -  
Boulevard Félix Amiot

50100 Cherbourg-en-Cotentin

Les locaux sont ouverts de 9h à 12h et de  
13h30 à 16h30.

Tél. 02 33 23 61 85

Mél secrétariat : [dsden50-ien-cherbourg-ville@ac-normandie.fr](mailto:dsd50-ien-cherbourg-ville@ac-normandie.fr)

### En CM1 et CM2

À L'ÉCOLE BAQUESNE  
[Ce.0501237y@ac-normandie.fr](mailto:Ce.0501237y@ac-normandie.fr)  
02 33 53 34 73  
Rue du soissonnais



À L'ÉCOLE NOBLET  
[Ce.0501211v@ac-normandie.fr](mailto:Ce.0501211v@ac-normandie.fr)  
02 33 43 29 62  
Square du Nivernais



  
**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**OUVERTURE  
D'UNE  
SECTION  
INTERNATIONALE  
BRITANNIQUE**

**Rentrée 2023**

**CHERBOURG EN  
COTENTIN**

**BRITISH INTERNATIONAL SECTION**

- Un Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcé où la mixité sociale est importante
- Un projet pédagogique innovant pour accompagner les élèves





# WELCOME !

## UNE SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE

### Pourquoi ?

- Pour avoir la chance d'apprendre l'anglais de manière renforcée ;
- Pour une meilleure ouverture culturelle et linguistique ;
- Pour permettre aux élèves d'approfondir leurs compétences en langue anglaise en bénéficiant d'un environnement bilingue.

### Pour qui ?

- Pour des élèves curieux, motivés, attirés par la culture britannique.

## QUELS ENSEIGNEMENTS ?

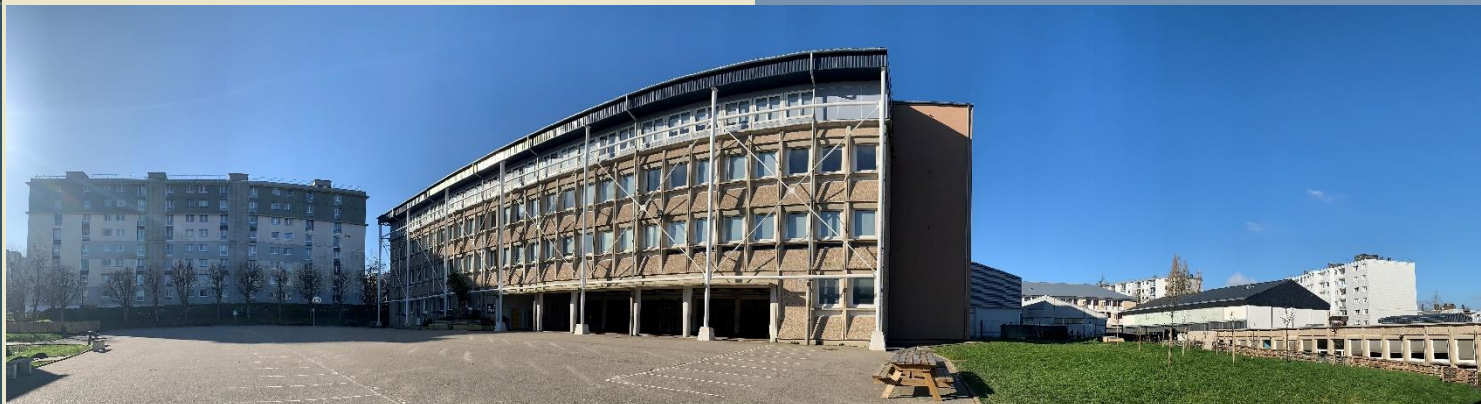
**3h par semaine en anglais intégrées dans l'emploi du temps.**

## CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier comporte :

- Une fiche de candidature à compléter par la famille ;
- Un avis complété par le professeur des écoles de l'école d'origine ;

L'admission vaut motif de dérogation à la carte scolaire (l'élève pourra rejoindre la section internationale quelle que soit sa commune de résidence ainsi que la fratrie).



## MODALITES D'ADMISSION :

- Un entretien avec l'élève et la famille ;
- Avis de l'enseignant(e) de l'élève ;
- Priorité aux élèves issus du réseau des Provinces.

## DATES A RETENIR

Le dossier est à rendre au secrétariat de l'Inspection au plus tard :

**Le vendredi 14 avril 2023**

Les entretiens se dérouleront entre le

**MARDI 09** et le **VENDREDI 19 mai 2023**

Le résultat sera communiqué aux familles à partir du **19 juin 2023**.